

ARIANNE PHOSPHATE NOMME LE DR. RAEF SULLY AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ

-anciennement de Nutrien Ltd et PDG de ses divisions Azote & Phosphate pour agir en tant que conseiller stratégique

DAN: TSX-V (Canada)

JE9N: FSE (Germany)

DRRSF: OTC (USA)

SAGUENAY, QC, le 29 nov. 2022 /CNW Telbec/ - **Arianne Phosphate (la « Société » ou « Arianne »)** (TSXV : DAN) (FRANCFORT : JE9N) (OTCQX : DRRSF), une société en stade de développement du projet de mine de phosphate du Lac à Paul, dans la région du Saguenay--Lac-Saint-Jean, au Québec, a le plaisir d'annoncer que le Dr Raef Sully se joindra à la Société en tant que conseiller stratégique. Le Dr. Sully arrive chez Arianne après 10 ans d'expérience chez Nutrien Ltd. (et son prédécesseur Potash Corp.), ayant plus récemment occupé le poste de vice-président exécutif et PDG de ses divisions azote et phosphate. À la direction de ces divisions, M. Sully était responsable notamment de la gestion d'un effectif considérable et de leurs flux de revenus et d'EBITDA de plusieurs milliards de dollars. Avant de rejoindre Nutrien Ltd, Dr Sully a été un membre important chez Bain & Company à Sydney, en Australie, et à Houston, au Texas.

"Depuis que j'œuvre dans l'industrie, j'ai observé Arianne de près et je suis impressionné par ce que le projet est devenu", a déclaré le Dr Sully. "Aujourd'hui, outre l'engrais d'excellente qualité qu'Arianne produira, je suis particulièrement enthousiaste quant aux opportunités dans les applications émergentes industrielles et celles des batteries. La capacité d'Arianne à produire un concentré d'une telle pureté offrira à la Société une opportunité significative sur ces marchés spécialisés. Je suis convaincu que mon expérience en matière de développement l'échelle mondiale, ainsi que mes contacts et mes connaissances du secteur aideront Arianne à concrétiser son énorme potentiel."

Dr Sully entre immédiatement en fonction chez Arianne. Il accompagnera la direction de la Société qui est actuellement en discussion avec des partenaires et investisseurs potentiels. Arianne détient le projet de phosphate du Lac à Paul, au Québec, et a démontré sa capacité à produire un concentré de très haute pureté et à faible teneur en contaminants, qui peut être utilisé dans les engrais et les applications spécialisées, comme celles des batteries au phosphate de lithium-fer ("LFP").

"Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'avoir Raef dans l'équipe. Il arrive avec une vaste expérience et de nombreux contacts", a ajouté Brian Ostroff, président d'Arianne Phosphate. "Ayant connu Raef dans ses rôles précédents au cours des dernières années, je crois que ses conseils seront d'une grande valeur dans nos discussions qui ont cours actuellement. De plus, il apporte avec lui la perspective d'une des grandes sociétés productrices. Il aura également un regard différent sur des secteurs où notre produit sera le plus sollicité. "

En conjonction avec la nomination du Dr. Sully, la Société émettra 200 000 options d'achat d'actions. Chaque option donne le droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la société jusqu'au 29 novembre 2024 au prix de 0,355 \$ l'action, soit le cours de clôture des actions de la Société le jour de bourse précédant la date de l'octroi. De plus, la Société a octroyé 400 000 options d'achat d'actions aux membres du Conseil d'administration. Chaque option donne le droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la société jusqu'au 29 novembre 2032 au prix de 0,355 \$ par action, soit le cours de clôture des actions de la société le jour de bourse précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à une période d'acquisition et sont également sujettes à l'approbation réglementaire.

À propos d'Arianne Phosphate

Arianne Phosphate (« Arianne Phosphate inc. ») (www.arianne-inc.com) mets en valeur les gisements de phosphate du projet Lac à Paul, à environ 200 km dans le nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec (Canada). Ces gisements produiront un concentré d'apatite ignée de grande qualité titrant 39 % P₂O₅ (étude de faisabilité publiée en 2013) et contenant peu ou pas de contaminants. La Société compte 190 037 348 actions en circulation.

Personne qualifiée

Raphaël Gaudreault, ing., personne qualifiée NI 43-101, a approuvé ce communiqué. M. Gaudreault est également le chef des opérations.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Suivez-nous sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/ariannephosphate>

Twitter : http://twitter.com/arianne_dan

YouTube : <http://www.youtube.com/user/ArianneResources>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/arianneresources>

Resource Investing News : <http://resourceinvestingnews.com/?s=Arianne>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens de la réglementation des valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis (ci-après appelés collectivement les « informations prospectives »). L'information prospective inclut, notamment, les attentes sur la production et la qualité du concentré d'apatite du projet Lac à Paul. Il est souvent, mais pas toujours, possible de déterminer les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « devrait », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « escompte » ou « croit », ou leur négatif, ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations selon lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés. L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent, mais sans s'y limiter : la volatilité du cours des actions; les fluctuations des prix des matières premières; l'origine et les coûts des sources d'énergie; les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement; les estimations des coûts de main-d'œuvre et des coûts d'opération; les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; les estimations des ressources et des réserves minières; les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; les risques liés aux variations des taux de change; les risques environnementaux; la concurrence à laquelle fait face la Société à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté; l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant la Société; la finalisation du processus d'évaluation environnementale; les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; les

risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; la dépendance envers le personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité incluant les risques que le financement nécessaire pour continuer les activités d'exploration et de développement du projet Lac à Paul ne soit pas disponible ou disponible à des conditions acceptables; le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litiges. L'information prospective est fondée sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction au moment où ces déclarations sont faites, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, aucun changement défavorable important des prix des matières premières, à la réalisation des plans d'exploration et des plans de développement conformément aux attentes, l'obtention des approbations réglementaires requise, et les autres hypothèses et facteurs énoncés dans la présente. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations prospectives. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

SOURCE Arianne Phosphate Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2022/29/c5630.html>

%SEDAR: 00003556F

Renseignements : Source : Raphael Gaudreault, COO, Tél. : 418-590-1318, raphael.gaudreault@arianne-inc.com; Info: Brian Ostroff, Président, Tél. : 514-908-4202, brian.ostroff@arianne-inc.com

CO: Arianne Phosphate Inc.

CNW 07:00e 29-NOV-22